



MOBILITÉ(S)

Déploiement d'un réseau d'infrastructures pour véhicules électriques

Limoges Métropole déploie un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Publié le 26 Octobre 2023

En novembre 2019, Limoges Métropole a approuvé son Plan de Déplacements Urbains (PDU) dont l'un des objectifs est de développer l'électromobilité notamment à travers le déploiement de stationnements réservés et de bornes de recharge sur le territoire communautaire.

La constitution d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) concourt à trois objectifs :

- › Lever le frein principal des utilisateurs potentiels qui ne disposent pas de places de stationnement privatives afin de recharger leur véhicule,
- › Proposer une recharge accélérée en journée sur les lieux d'activités,
- › Proposer une recharge rapide en itinérance pour les flux de transit, les touristes et les visiteurs du territoire.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Limoges Métropole a lancé un appel à projets en 2022. À la suite de cet appel, l'opérateur **IZIVIA** (<https://izivia.com>), filiale du groupe EDF dédiée à la mobilité électrique, associée au **Fonds de Modernisation Écologique des Transports** (FMET) géré par **DEMETER** (<https://demeter-im.com>), société d'investissement pour la transition écologique, a été choisie pour financer et déployer le réseau d'IRVE sur le territoire communautaire et l'exploiter pendant 15 ans.

Avec ce réseau, **210 points de charge seront implantés sur la voirie publique de toutes les communes de Limoges Métropole**, avec des puissances variées corrélées aux besoins du territoire. Une application sera mise à disposition des usagers et plusieurs modes d'accès seront proposés :

- › Accès avec le Pass IZIVIA,
- › Accès via le badge d'un autre opérateur d'IRVE,
- › Par carte bancaire, soit par un Terminal de Paiement Électronique (TPE) sur les bornes de charge rapide, soit via un QR Code sur la borne.

Les tarifs seront proposés en fonction de la puissance des bornes, avec un tarif avantageux pour les abonnés. Un tarif de « nuit » sera disponible pour permettre aux usagers de laisser leur véhicule charger toute la nuit à un prix attractif et les inciter à se charger aux heures où le réseau électrique est le moins sollicité.

Les emplacements des bornes de recharge seront déterminés de manière conjointe entre l'opérateur, les élus et les services des communes et ceux de Limoges Métropole.